

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES Aînées – Jeunes – Poussins

Se référer au Programme Fédéral en cours, chapitres :

- Imposés Aînées-Jeunes Poussins
- Championnat Fédéral par Équipes

#### 1. INSCRIPTION AU CONCOURS

##### IMPORTANT

- Le concours est ouvert à toutes les Aînées et Jeunes sans restriction de nombre.
- En catégorie Poussins les clubs qui engagent plusieurs équipes ne doivent pas engager plus de 50 % de leur effectif Poussins au total.
- L'association organisatrice peut engager tout son effectif.

#### EXIGENCES

##### a) Participation aux Championnats Fédéraux

Si vous participez à des Championnats Fédéraux par équipes, vous devez vous inscrire dans les **mêmes catégories** au Championnat Régional par équipes.  
(Programme Fédéral Règlement Administratif : art 2.3).

**Voir annexe n° 1**

##### b) Engagements par rapport aux résultats de l'année précédente

Les équipes classées premières l'année précédente en catégorie :

- R2 et R4 Aînées ou Jeunes
- P2, P3 et P4 Poussins

doivent s'inscrire dans une catégorie supérieure l'année en cours.

##### c) Nombre d'équipes engagées

Le nombre d'équipes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement (Dossier C2). **Sinon vos équipes seront refusées en compétition.**

**En cas d'impossibilité de répondre à ces obligations,  
présentez vos compositions d'équipes et vos raisons  
à la Commission Technique Régionale qui autorisera ou non  
au cas par cas.**

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### 2. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Rappel des catégories : voir programme Fédéral : "Championnat Fédéral par Équipes"

#### ATTENTION ! Catégories proposées :

Pour les Aînées et les Jeunes :

- F, F1, F2, F3 pour les catégories fédérales.
- R2, R3, R4 pour les catégories régionales.

Pour les équipes fédérales se conformer au programme fédéral.

Une seule équipe par catégorie régionale et une seule équipe entre R3 ou R4 par Association.

Pour les Poussins :

- P1, P2, P3, P4 sont les catégories régionales.

Le tableau de répartition du programme fédéral ainsi que les tableaux ci-joints par catégorie serviront à la formation des équipes.

### 3. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Voir programme Fédéral : "Championnat Fédéral par Équipes".

- Prévoir un ENCADREMENT de 4 personnes licenciées et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès.
- Aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté.
- Aucun changement de catégorie ne sera accepté après diffusion des horaires.
- En cas de désistement, avertir le secrétariat du Territoire DSV et le responsable du concours.
- Si non participation au concours, avertir le secrétariat du Territoire DSV.

### 4. HORAIRES

La répartition des catégories sera déterminée suite aux pré-engagements des équipes (Dossier C1).

### 5. PRÉPARATION DE LA FEUILLE DE CONTRÔLE DES LICENCES

1 feuille par équipe, à imprimer et remplir par vos soins (Dossier C3 - 1<sup>ère</sup> page)

Cette feuille sera à présenter le jour du concours (liste dans l'ordre alphabétique).

**Remarque :** Dans le cas où un club n'a pas un effectif suffisant et présente une seule équipe Aînées au Championnat, il peut intégrer à cette équipe 1 ou 2 Jeunes dernière année dans l'équipe Aînées suivant la catégorie.

**Pour les sections Aînées F1, F2, F3 et R2 : 2 Jeunes portant les numéros 13 et 14.**

**Pour les sections Aînées R3 et R4 : 1 Jeune portant le numéro 8.**

Ces gymnastes ne concourront pas en Catégorie Jeunes, elles exécuteront le 5<sup>ème</sup> degré au maximum et feront le mouvement d'ensemble Aînées.

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### 6. PRÉPARATION DE LA FEUILLE DE RÉPARTITION DES GYMNASTES AU SOL

1 feuille par équipe, à imprimer et remplir par vos soins (Dossier C3 - 2<sup>ème</sup> page)

### 7. CONTRÔLE DES POINTS

Venez contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

### 8. CHALLENGES DÉCERNÉS AU CONCOURS RÉGIONAL.

Trois Challenges sont remis en jeu chaque année à l'occasion du Concours Régional.

- **Challenge Charles BOURSIER** qui récompense la meilleure équipe au mouvement d'ensemble Aînées.
- **Challenge Charles DEVAND** qui récompense la meilleure équipe au mouvement d'ensemble Jeunesses.
- **Challenge Marcelle LAPERRIERE** qui récompense la meilleure équipe formation physique Poussines.

#### Règlement :

Pour les Challenges Boursier et Devand les ex æquo seront départagés par le meilleur total général.

Pour le Challenge Laperriere les ex æquo seront départagés par la meilleure note suivante de la formation physique.

**RAPPEL :** Les gagnants de la saison dernière doivent rapporter les coupes

÷ Challenge Charles BOURSIER : Olympic Club Grangeois

÷ Challenge Charles DEVAND : Olympic Club Grangeois

÷ Challenge Marcelle LAPERRIERE : Association Gymnique de Cluses

### 9. ENTRAÎNEURS

- Remplissez vos feuilles d'engagements (C3-Document Équipe Régional) à l'avance si vous voulez que le concours se déroule dans de bonnes conditions.
- Numérotez vos gymnastes à l'avance en respectant les feuilles de contrôle des licences.
- Rapportez les challenges remis en jeu chaque année que vous avez gagnés la saison précédente.
- Respectez les horaires.
- Attention à votre tenue lors des compétitions et aux contrôles des licences : l'accès au plateau pourra vous être refusé si votre tenue n'est pas adéquate.

### 10. ENGAGEMENT DES JUGES

- Portez la tenue officielle.
- Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.
- Nombre de juges nécessaires (déterminé en fonction des pré-engagements).
- Le nombre de juges débutants ne doit pas être supérieur au nombre de juges confirmés.
- Les juges ne sont pas obligatoirement positionnés dans le jury du plateau pour lequel ils ont été inscrits.

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### **11. REPAS DES JUGES ET COMITÉ TECHNIQUE**

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle il sera demandé un chèque de caution de 15€ par repas juge remis au club organisateur. Pour une bonne gestion de ces repas, veuillez remplir le plus exactement possible le questionnaire en fin du **Dossier C2** précisant la présence de vos juges concernés aux repas du samedi et dimanche.

Les personnes du Comité Technique présentes sur des journées complètes doivent être inscrites comme juges.

### **12. ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES**

Nous avons besoin de votre participation pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Aussi pour chaque demi-journée dans laquelle votre association présente une ou plusieurs équipes, quel que soit le plateau sur lequel elles concourent, nous vous demandons la participation à l'organisation d'une personne.

N'oubliez pas de remplir le paragraphe concerné dans le **Dossier C2**

### **13. RESPONSABILITÉS LE JOUR DU CONCOURS.**

#### **Rappel des Fonctions de Secrétaire d'Agrès**

- il collecte les tickets de notes des juges correspondant au "dossier équipe".
- il sépare les tickets "Entraîneur" et "Secrétariat", vérifie qu'ils sont identiques et les classe par numéro de gymnaste
- il agrafe le paquet "Secrétariat" à la fiche agrès de l'équipe et le fait suivre au secrétariat.
- il recopie les notes sur la fiche récapitulative du "dossier équipe".
- il agrafe le paquet "Entraîneur" le donne à l'entraîneur ou le met dans la pochette "dossier équipe".
- il transmet la pochette "dossier équipe" au secrétaire d'agrès suivant.

Les secrétaires d'agrès porteront la tenue suivante, haut blanc, bas bleu, gris ou blanc

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### 14. ENGAGEMENT À LA COMPÉTITION

**En fonction du nombre croissant de participants et des difficultés d'organisation du Championnat Régional en Équipes, les dossiers d'engagement incomplets ou hors délai seront rejetés.**

Le "DOSSIER C1-Pré-Engagement Régional Equipes-2026 est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV ([fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr](mailto:fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr))

**au plus tard le 30 Mars 2026**

Le "DOSSIER C2-Engagement Régional Equipes-2026" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV ([fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr](mailto:fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr))

**au plus tard le 27 Avril 2026**

Le règlement des engagements :

- Virement intitulé : Régional Equipes DSV.  
IBAN - FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286.
- Chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF Auvergne Rhône Alpes.  
(20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### ANNEXE N°1 ENGAGEMENT GYMNASTES PARCOURS INDIVIDUEL CAT 1

*Le nombre de gymnastes engagées sur le parcours individuel catégorie 1 (1/2 finales des Coupes, Trophée national et National individuel) peut impacter l'engagement dans une des catégories pour les championnats par équipe.*

- *Une équipe fédéral 1 peut être composée au maximum de 6 gymnastes ayant obtenu le nombre de points nécessaires pour se qualifier aux 1/2 finales des coupes nationales, ou ayant obtenu une dérogation pour participer aux 1/2 finales des coupes nationales ou ayant obtenu le nombre de point nécessaire pour se qualifier au Trophée national ou au championnat National individuel, de la saison en cours.*
- *Une équipe fédéral 2 peut être composée de 3 gymnastes maximum- ayant obtenu le nombre de points nécessaires pour se qualifier aux 1/2 finales des coupes nationales, ou ayant obtenu une dérogation pour participer aux 1/2 finales des coupes nationales ou ayant obtenu le nombre de point nécessaire pour se qualifier au Trophée national ou au championnat National individuel, de la saison en cours.*
- *Une équipe fédéral 3 peut être composée au maximum de 2 gymnastes ayant obtenu le nombre de points nécessaires pour se qualifier aux 1/2 finales des coupes nationales, ou ayant obtenu une dérogation pour participer aux 1/2 finales des coupes nationales ou ayant obtenu le nombre de point nécessaire pour se qualifier au Trophée national ou au championnat National individuel, de la saison en cours.*

*Il est possible de s'inscrire dans la catégorie supérieure mais pas dans la catégorie inférieure. Une vérification de la composition des équipes sera effectuée si l'engagement ne respecte pas la règle (**en amont de la compétition** et à l'issue du contrôle des licences par les directeurs de concours).*

*Les équipes non conformes pourront concourir, mais ne seront pas classées.*

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### ANNEXE N°2 ÉQUIPES AÎNÉES

#### RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS		DEGRÉS				
	6ème	5ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2ème
	Minima		Maxima				
Fédéral 8 à 12 gyms	6	0	12	6	2	0	0
Fédéral 1 8 à 12 gyms	3	0	5	7	3	0	0
Fédéral 2 8 à 12 gyms	1	0	2	6	4	2	0
Fédéral 3 8 à 12 gyms	0	4	0	5	6	3	0
Régional 2 8 à 12 gyms	0	0	0	1	12	12	8
Régional 3 4 à 7gyms	0	0	7	7	7	7	7
Régional 4 4 à 7 gyms	0	0	0	1	7	7	7

#### ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE  
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### ANNEXE N°3 ÉQUIPES JEUNESSES

#### RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS		DEGRÉS				
	5ème	4ème	5ème	4ème	3ème	2ème	1er
	Minima		Maxima				
Fédéral 8 à 12 gyms	6	0	12	6	0	0	0
Fédéral 1 8 à 12 gyms	3	0	5	9	2	0	0
Fédéral 2 8 à 12 gyms	1	0	2	8	4	0	0
Fédéral 3 8 à 12 gyms	0	4	0	5	8	0	0
Régional 2 8 à 12 gyms	0	0	0	1	12	12	8
Régional 3 4 à 7 gyms	0	0	7	7	7	7	7
Régional 4 4 à 7 gyms	0	0	0	1	7	7	7

#### ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE  
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### ANNEXE N° 4 ÉQUIPES POUSSINS

#### RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS				
	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>
	Maxima possibles				
Poussin 1 8 à 12 gyms	12	12	8	2	0
Poussin 2 8 à 12 gyms	0	6	8	6	2
Poussin 3 8 à 12 gyms	0	2	12	8	6
Poussin 4 8 à 12 gyms	0	0	6	12	12

#### ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE  
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

### ANNEXE N°5 FORMATION DES ÉQUIPES

#### AIDE À LA FORMATION DES ÉQUIPES

#### **RÈGLEMENTS**

##### Pour le non-respect des maxima :

Suppression des meilleures notes excédentaires et pénalité supplémentaire de 8 points par note excédentaire.

##### Pour le non-respect des minima :

Comptabilisation d'un zéro par degré manquant, soit autant de notes en moins dans le calcul du total.

#### **FORMATION DES ÉQUIPES**

Utiliser le formulaire ci-joint :  
"Formation Équipes Régional DSV"